



## MONDE

## DANEMARK

En 2021, l'Autorité danoise de l'environnement de travail a reçu 63707 déclarations d'accidents du travail (AT), soit environ 17400 de plus qu'en 2020.

Une augmentation globalement due à la Covid-19. Le nombre d'AT pour 10000 employés est passé à 219 en 2021 contre 159 en 2020. L'Autorité a enregistré 9778 AT dans la catégorie « infection et intoxication », qui correspond aux cas de Covid-19. De plus, 60% des cas signalés dans la catégorie « non identifiés » ou « autres dommages » seraient également liés à la Covid-19. La majorité des AT ont entraîné 1 à 3 jours d'arrêt (16410) et 7 à 13 jours (14353).

Les deux secteurs les plus touchés sont les services à la personne et les instituts de soins et d'hébergement ainsi que l'eau, l'assainissement et les déchets. Le nombre de décès (36) en 2021 est similaire à celui de 2019 et 2020.

## SUÈDE

En 2020, l'industrie de la construction employait 242000 travailleurs, soit 8% du nombre total d'employés du secteur privé. Les travailleurs y sont exposés à un risque d'accidents du travail graves plus élevé que la moyenne.

Cela concerne en particulier les plus jeunes et les plus âgés, selon un nouveau rapport d'Afa Försäkring. Les premiers sont plus souvent victimes d'accidents avec des machines et des outils; les seconds lors de chutes. Les blessures aux mains sont les plus fréquentes, les travailleurs utilisant souvent des outils comme des couteaux ou des scies. Selon l'Afa, 52% de tous les accidents du travail entraînant une blessure à la main surviennent lors du travail avec un outil portatif. Par ailleurs, ces dernières années, les arrêts de longue durée, dont les causes les plus courantes sont les troubles musculosquelettiques, ont diminué pour l'industrie de la construction.

## CONCEPTION DES LOCAUX

## « La sécurité va avec la qualité d'un ouvrage »

*En 2017, la Mutuelle Samir a initié une réflexion sur la façon de réinvestir le champ sanitaire et social. Et plus précisément sur la question du grand âge. Il en a découlé un projet de construction d'une résidence pour seniors faisant appel à toutes les compétences, y compris celles de la Carsat Rhône-Alpes.*

### TRAVAIL & Sécurité. D'où vient votre projet de conception d'une résidence pour répondre au défi du grand âge ?

**Yannick Beaumont, président de la Mutuelle Samir.** Nous souhaitons bâtir un projet apportant des réponses à la question « Comment vieillir en bonne santé au cœur de la cité ? » Un projet a vu le jour avec une commune de la Drôme. Il s'agissait de la conception d'une résidence de services pour seniors, incluant des logements à loyer modéré, des espaces médicaux, des logements sociaux, ainsi qu'un logement inclusif pour huit malades d'Alzheimer. Ce projet a été abandonné fin 2020, du fait d'un changement de majorité au conseil municipal. Si on a dû faire table rase du projet, on n'a pas fait table rase de la démarche et de toutes les réflexions engrangées. Un nouveau projet a vu le jour avec la ville de Valence, intéressée par notre approche, à l'échéance 2024. La cible a été élargie à la petite enfance avec une crèche de vingt berceaux.

### Quel en est l'esprit ?

**Y. B.** Il vise plusieurs objectifs stratégiques: mettre l'humain au cœur du process, valoriser l'image de la mutuelle, formuler une réponse autour des besoins exprimés, s'orienter vers plus de développement durable et de neutralité des consommations, enfin, s'appuyer sur un haut niveau technologique. Nous sommes partis d'une feuille blanche en cherchant à répondre aux préoccupations sociétales et environnementales actuelles. Nous avons la volonté de placer le curseur qualitatif au-dessus du lot. L'objectif était de proposer des logements adaptés à un public âgé, intégrant les contraintes matérielles, organisationnelles et de conception que nécessite le quotidien de personnes âgées. Nous avons donc associé très tôt tous les acteurs dans les réflexions, afin que chacun apporte son regard et sa technicité, tant en phase de construction du bâtiment qu'en fonctionnement ultérieur.

### La sécurité et la prévention des risques professionnels ont-elles été intégrées dans les réflexions ?

**Y. B.** Déroger à la sécurité n'est pas pensable. Nous souhaitons maîtriser de A à Z le caractère éthique du projet. La sécurité va avec la qualité d'un ouvrage. Le projet doit être porteur de sens, car sans plus-value mutualiste nous n'aurions pas de légitimité.

### Quels acteurs avez-vous sollicités ?

**Y. B.** Le constructeur, l'architecte, le contrôleur technique, le coordonnateur sécurité et protection de la santé, certains entrepreneurs, le SDIS 26, la Carsat Rhône-Alpes, la mairie... Nous sommes allés chercher les compétences pour tenir compte des multiples contraintes (urbanisme, sécurité incendie, sécurité au travail, interventions ultérieures sur ouvrage...). Il était important d'initier toutes les rencontres très tôt pour être sûr d'être en phase avec la philosophie du projet.

**Adrien Royer, contrôleur de sécurité à la Carsat Rhône-Alpes.** La mutuelle est allée très loin, en associant également les salariés, tant en interne qu'issus d'autres résidences senior, pour travailler sur les usages, les circulations, etc. Ils ont cherché à identifier de quoi les salariés avaient besoin pour prodiguer les soins au mieux. Le niveau de détail recherché par cette « petite » mutuelle est très surprenant, de façon positive, certains grands groupes pourraient s'en inspirer.

### En tant qu'acteur, comment voyez-vous la façon dont est mené le projet ?

**A. R.** Habituellement, ce sont exclusivement des maîtres d'ouvrage non professionnels qui nous sollicitent. Et il est rare d'être appelé si tôt en amont avec un projet déjà si avancé. Plusieurs sujets étaient pris en compte très tôt: accessibilité des toitures, gaines techniques, organisations des livraisons, flux humains (piétons/véhicules), etc. La Samir a vraiment abordé le projet de la meilleure des façons. ■ **Propos recueillis par C. R.**